



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 39974

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui donner des indications sur le montant des intérêts et pénalités versés par ses services en 2007 pour des retards de paiement. Il souhaite également savoir ce que représentent ces intérêts de retard par rapport à l'ensemble des sommes qui ont été payées par ses services.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait savoir à l'honorable parlementaire que les intérêts et pénalités versés par le ministère de la justice au cours de la gestion 2007 pour des retards de paiement se sont élevés à 273 500 euros. Ces intérêts se sont répartis comme suit : 26 300 euros pour l'administration pénitentiaire, 208.900 euros pour la justice judiciaire, 32 000 euros pour la protection judiciaire de la jeunesse et 6 300 euros pour l'administration centrale. Les intérêts et pénalités payées représentent 0,01 % de l'ensemble des sommes payées par les services sur les crédits hors titre 2 (toutes les dépenses, hors les dépenses de personnel).

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39974

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 456

Réponse publiée le : 10 mars 2009, page 2378